

Gennevilliers, le 2 août 2023

Contact

Cabinet du maire

01.40.85.62.29

patrice.leclerc@ville-gennevilliers.fr

Déclaration de Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers

Le gouvernement vient d'annoncer une augmentation de 10% des factures d'électricité pour tous les citoyens dès le 1er août. Cela s'ajoute aux hausses des prix du gaz. En tant que maire, je dénonce fermement la fin des prix régulés pour s'inscrire dans un marché européen dérégulé et privatisé de l'énergie. Cette hausse des tarifs s'attaque une fois de plus au pouvoir de vivre des plus modestes sans que l'Etat prenne de véritables mesures financières d'aides aux bailleurs sociaux pour mieux isoler les bâtiments et réduire ainsi l'utilisation de ressources énergétiques. Ces mesures risquent de fragiliser nos services essentiels et d'impacter durement nos citoyens les plus vulnérables. Pour sa part, la Ville de Gennevilliers maintient les aides sociales municipales à l'énergie afin de soutenir nos habitants dans leur quotidien.